

## ENTENTE DE SERVICE ENTRE

<b>ORGANISATEURS (TRICES)</b> Ville : Québec Canada Responsable autorisé (e): Compagnie : Adresse : Ville : C.P. Site : Courriel : Téléphone : Télécopieur : Cellulaire sur le site :	<b>LE CARROUSEL À PÉDALES</b> Ville : La Plaine Québec Canada Responsable : Jacques Beaulieu, Carrousel à Pédales Date : Adresse : 6980, Curé Barrette Ville : La Plaine, Qc J7M 1N1 Site internet : carrousel-animation.com Courriel : admin@carrousel-animation.com Téléphone : 514-708-0033 Télécopieur : (450) 478-2523
--	--

<b>DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT :</b>			
Date :	Lieu :	Nombre de jour(s) :	Nombre d'heures par jour :
			Nombre d'heures total de :
Début de l'animation du carrousel à pédales :		Fin :	Nombre d'enfants :
* <b>Horaire flexible et ou possibilité d'heures supplémentaires. Aucune diffusion du carrousel sans autorisation autorisée.</b>			

### OBLIGATIONS :

ORGANISATEURS (TRICES)	CARROUSEL À PÉDALES
Signer une entente entre les deux parties avant l'événement proposé.	Signer une entente entre les deux parties avant l'événement proposé.
Assurer et maintenir la sécurité du carrousel sur le site du début à la fin de l'événement.	Détenir licence, permis ainsi qu'une assurance en responsabilité civile en vigueur.
Matériel: 8 sections de clôture métallique :	Maintenir un langage approprié au monde des enfants.
Personnes bénévoles :	Assurer la sécurité des enfants sur le carrousel.
Prise de 120 volts :	Éclairage requis :
Entretien adéquat du matériel d'animation.	
Règlementation : Selon la RACJO et la RBQ, un poids max. de 35 kg par enfant ainsi qu'une hauteur max. de 132cm. L'âge varie entre 1 et 12 ans.	

Facture totale de	Transport inclus :	Nombre de Km. :	Supplément :
Une somme de	représentant 1/3 du montant total est exigible à la signature de l'entente.		
Une somme de	représentant la balance du montant total est exigible à la fin de l'événement.		
* <b>Modalité de paiement par chèque au nom de : Jacques Beaulieu Carrousel à pédales</b>			
* <b>Retournez votre copie signée ainsi que votre chèque de dépôt par la poste à l'adresse ci-dessus mentionnée</b>			
** <b>L'hébergement et les repas pour deux personnes ne sont pas inclus dans l'entente. (Plus de 100 km sur 2 jours)</b>			

### CONDITIONS GÉNÉRALES :

1. L'entente pourra se terminer sans préjudice pour l'une ou l'autre des parties pour toutes raisons de force majeure, telle que, accident, annulation de permis, RACJO, RBQ, ou autres.
2. Advenant l'annulation de l'entente par l'organisateur (trice), celui-ci devra verser le montant total de la facture.
3. En cas de pluie mineure, l'animation se poursuivra ou retardera quelque peu. Toutefois lors d'une pluie majeure le ou les organisateurs (trices) devront prévoir un abri.
4. Si le propriétaire du carrousel est avisé 24 heures avant le début de l'animation, et que, l'organisateur (trice) annule l'événement dû à une alerte météorologique, s'il n'y a pas de déplacement du carrousel, un rabais de 25% sera réduit de la facture pour la journée annulée.

### EN FOI DE QUOI LES DEUX PARTIES ONT SIGNÉ :

Responsable de l'organisation : \_\_\_\_\_ Signé le : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Responsable du Carrousel : \_\_\_\_\_ Signé le : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### FICHE TECHNIQUE :

* <b>Extérieur : Dimension en opération du terrain nivelé = 400cm en hauteur, 500 cm en largeur, 700 cm en longueur.</b>
* <b>Intérieur : Hauteur minimal porte d'entrée et corridor en ligne droite 220cm en hauteur, 200cm en largeur.</b>
* <b>S.V.P. Compléter les espaces surlignés.</b>
* <b>S.V.P. Une description du trajet du lieu de l'événement : Oui - Non</b>
* <b>S.V.P. Retourner votre copie signée dans les 10 jours suivant la réception de cette entente.</b>